



Communiqué de presse

Paris, le 23 avril 2008

CP/COM/JT/08/517

Mission de facilitation de l'OIF au Bénin

Abdou DIOUF se félicite de la tenue des élections communales et locales et encourage tous les acteurs à persévérer dans la voie du consensus et de l'État de droit

Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie, se félicite de la tenue effective et dans le calme, le 20 avril 2008, au Bénin, des élections communales et locales, ce, en dépit des blocages ayant pesé sur la préparation des scrutins, comme des insuffisances constatées lors du déroulement de ces derniers.

Cette étape majeure dans l'approfondissement du processus démocratique a pu, en effet, être franchie grâce à la volonté affirmée du peuple béninois d'aller aux urnes et à la détermination de toutes les parties concernées de respecter le calendrier fixé, en prenant les mesures les plus adéquates.

Le Secrétaire général de la Francophonie remercie à cet égard l'ensemble des acteurs institutionnels et politiques pour la confiance qu'ils n'ont cessé de témoigner, dans ce contexte, à l'égard de la délégation de l'OIF dépêchée par ses soins à la demande du Président de la République, Son Excellence Monsieur Thomas Boni YAYI, et qui s'est efforcée, par deux fois, dans un souci de veille et de solidarité, en amont et le jour des consultations, de jouer un rôle de facilitation politique et technique propre à asseoir, de façon consensuelle, les démarches respectives requises pour la libre expression des choix des populations.

Il en appelle, s'il y a lieu, une fois que la CENA se sera prononcée, à l'utilisation de toutes les voies de recours légales, afin de permettre à la Cour Suprême d'exercer pleinement les fonctions qui lui sont conférées et qui sont le gage, avec l'acceptation des résultats, par toutes les parties, d'une vie politique apaisée.

Il exprime dans le même sens le souhait que, dans le suivi des nombreuses initiatives d'ores et déjà déployées, le dialogue renouvelé entre le Chef de l'État et les responsables des principales forces politiques du pays, trouve un cadre de concertation approprié permettant d'impulser une dynamique décisive aux réformes institutionnelles, économiques et sociales engagées au service du développement durable et de la gouvernance démocratique au Bénin.

La Francophonie confirme sa disponibilité à continuer d'accompagner, en liaison avec les autres partenaires internationaux du Bénin, dont la CEDEAO, cette mobilisation exigeante des compétences nationales, en particulier en ce qui concerne la réflexion qui s'impose autour de la rationalisation du dispositif électoral, ce, dans le cadre d'un environnement juridique et politique toujours plus inspiré par les dispositions de la Déclaration de Bamako.

L'OIF compte 55 États et gouvernements membres et 13 pays observateurs.

CONTACTS PRESSE

Organisation internationale de la Francophonie

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général ; julie.tilman@francophonie.org ; tél. : (33) 1 44 11 12 68